



Canis Club d'Ingré

Club d'Éducation Canine de Chien d'utilité

Numéros d'agrément :

D. S. V. : 3679 SA – S. C. C. 0919 – C. U. N. HA 0919

Association Canine Territoriale Centre Val de Loire

Ingré, le 23 Novembre 2018

Madame, Monsieur, cher(e) ami(e) cynophile,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à notre concours de pistage et qui sera le **CHPT TERRITORIAL** qui aura lieu les

9 et 10 Février 2019, CSAU, Brevet, Echelons 1 - 2 - 3

Jury : **Libre : brevet / 1 / 2 / 3 - André LAILLE**
 Trait : Brevet / 1 / 2 / 3 - Philippe GISSELBRECHT
 Trait 3 - Arrivée : Georges ROLLAND

Les épreuves se dérouleront sur les communes de BRICY et COINCES :

Samedi Brevet, Echelons 1 et 2 avec remise des prix, le dimanche Echelon 3, avec remise des prix.*

Le rendez-vous est fixé, à 7 h 00 au club, rue de la Driotte à INGRE, face au magasin « CARREFOUR MARKET ».
Le prix des engagements est fixé comme suit :

CSAU 15 €

CSAU+Brevet/Brevet/Niveaux 1, 2 ou 3 : 27 €

Date de clôture : 31 Janvier 2019 ou dès que le quota sera atteint.

Les feuilles d'engagement sont à retourner à : Dominique TACHON, 8 Rue du Bellay 45140 ORMES,
06.19.74.27.19 / 02.38.74.86.69 tachon.dominique@neuf.fr

Rappel :

Il est obligatoire d'avoir avec soi : la carte d'identification de votre chien, tatouage ou puce électronique.

Le certificat antirabique ou le passeport européen sont obligatoire (**uniquement**) pour les chiens venant de l'étranger ou ceux de 2^{ème} catégorie. Les chiens de 2^{ème} catégorie devront être obligatoirement en conformité avec la loi (permis de détention).

Nous vous confirmerons votre engagement par **courrier électronique**, ou par courrier : joindre une enveloppe timbrée.

Vous pourrez prendre vos repas sur place, pour la somme de **14€**, ils sont à réserver en même temps que votre engagement, afin de faciliter l'organisation (pas de vente de repas le jour du concours), donc pensez à réserver.

Dans l'attente de vous recevoir, recevez, nos amitiés cynophiles.

Pour le Comité
La Présidente
Dominique TACHON

CHAMPIONNAT TERRITORIAL

CONCOURS DE PISTAGE des 9 et 10 Février 2019

Coller ici l'Étiquette de licence

Adresse si différente de celle sur étiquette :

Club : Territoriale :

Numéro de téléphone : E Mail(Majuscules) :

Une feuille d'engagement par chien à retourner avec deux étiquettes de licence et chèque à l'ordre du CANIS CLUB D'INGRE à :
Mme Dominique TACHON, 8 Rue Joachim du Bellay 45140 ORMES. 06.19.74.27.19 tachon.dominique@neuf.fr

Clôture des engagements : 31 janvier 2019 ou dès que le quota sera atteint.

Documents à joindre à la feuille d'engagement : 2 vignettes de l'année en cours, chèque du règlement à l'ordre du CCI, pour les CSAU une copie du certificat de naissance, et de la carte d'immatriculation.

Epreuves : C. S. A. U. Echelons : 1 - 2 - 3

Entourez votre épreuve

CSAU 15€ / CSAU+Brevet / Brevet / Niveau 1 - 2 ou 3 : 27 €

Rappel : Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels causés par son chien et s'engage à respecter les règlements de la cynophile française en vigueur. La photocopie du certificat antirabique est obligatoire pour les chiens venant de l'étranger et ceux de 2^{ème} catégorie.

Je m'engage à respecter les règlements de la Société Centrale Canine.

Signature du concurrent

Signature du Président et tampon du club

Réservation :

Repas du Samedi midi : X 14€ =

Repas du Dimanche midi : X 14€ =

Engagement : Total :